

**Université du Québec à Montréal
Département de science politique**

Session hiver 2017

**POL 4213- 40
Pensée politique : les idéologies autoritaires
Jeudi 9h30 à 12h30**

**Professeur : Jean-Guy Prévost
Tél. : 514 987-3000, poste 4580
Bureau : A-3755
Disponibilité : sur rendez-vous
Courriel : prevost.jean-guy@uqam.ca**

Descriptif du cours

Les idéologies autoritaires depuis le 19^e siècle: la tradition contre-révolutionnaire, les fascismes, le bolchévisme et leurs avatars. Ces idéologies seront examinées à partir d'un corpus de textes originaux et situés dans leur contexte historique respectif. On procédera également à une évaluation des principales théories, analyses et interprétations auxquelles elles ont donné lieu (théories du totalitarisme, théories marxistes, sociologiques ou psychosociologiques du fascisme, etc.). On présentera enfin quelques débats récents suscités par l'évaluation des expériences autoritaires du 20^e siècle, de leur héritage (ceux relatifs au problème du révisionnisme historique, au potentiel autoritaire des formes actuelles de populisme, de nationalisme et de fondamentalisme, etc.).

Objectifs de formation

Ce cours vise plusieurs objectifs:

- 1) fournir un certain nombre de bases empiriques et conceptuelles permettant de mieux comprendre l'histoire politique du 20^e siècle et du début du 21^e siècle;
- 2) favoriser la compréhension de l'histoire des idéologies par la lecture et l'analyse de textes originaux, ainsi que par leur mise en contexte historique;
- 3) faire connaître, par l'examen d'interprétations et d'analyses diverses, les thèses «classiques» de même que certains des principaux enjeux de la recherche actuelle;
- 4) développer les capacités de recherche et de synthèse de l'étudiante en l'amenant à produire un travail d'analyse approfondie.

Méthode d'enseignement

Chaque semaine, le professeur présentera un exposé, ponctué d'échanges à partir de textes choisis. Ceci suppose, de la part de l'étudiante, une présence assidue, une écoute active et une préparation adéquate.

Une page Moodle (<http://www.moodle.uqam.ca/>) a été créée, sur laquelle on trouvera de nombreuses ressources essentielles à la réussite du cours, dont les textes à lire, les « powerpoints » du professeur et des indications bibliographiques détaillées.

L'usage du courrier électronique pour adresser des questions au professeur est encouragé, mais ne remplace pas les rencontres d'encadrement nécessaires à la réalisation du travail. Seuls les courriels provenant d'une adresse UQAM normalisée seront traités.

Contenu du cours

Les grandes idéologies autoritaires du 20^e siècle, fascisme italien, national-socialisme allemand, communisme russe (ou bolchévisme) constituent encore aujourd'hui un répertoire d'images et de modèles sollicités favorablement (mais non sans précaution) dans les zones «extrêmes» du spectre politique. En même temps, elles sont souvent utilisées comme outils de stigmatisation, tandis que les expériences historiques auxquelles elles sont liées et les tragédies qui les ont accompagnées sollicitent toujours le travail des historiens et autres praticiens des sciences sociales en même temps que le jugement et la conscience du citoyen.

Cette année, nous aborderons d'abord chacune des trois grandes expériences autoritaires/totalitaires du 20^e siècle en suivant plus ou moins la séquence suivante :

- a) une mise en contexte historique visant à situer les idéologies, les événements et les acteurs et à permettre une maîtrise des données fondamentales;
- b) une présentation et une discussion des justifications idéologiques offertes par leurs contemporains (hommes politiques et intellectuels);
- c) l'examen plus approfondi d'une ou de quelques questions théoriques (pertinence et usages du concept de totalitarisme, utilité du concept de «charisme» pour comprendre les cas Mussolini ou Hitler, etc.).

Un dernier bloc sera consacré pour sa part à l'examen du succès qu'ont connu en plusieurs pays, depuis le tournant des années 1990, des partis politiques que l'on s'entend pour classer à l'extrême droite du spectre politique. Les principaux apports théoriques récents sur le sujet seront présentés, à la suite de quoi un certain nombre d'études de cas seront abordées.

Plan des séances et des échéances

1. **12 janvier** : Présentation du plan de cours et des modalités d'évaluation; normes de référencement et de présentation des travaux ; introduction générale et définitions préliminaires.

À lire pour le prochain cours:

- a. *Le long 19^e siècle (1789-1914): chronologie.*
- b. Bayly. C.A. *La naissance du monde moderne (1780-1914)*, Les éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières, Paris, 2006, p. 14-23.
- c. Guide de lecture no 1.

2. **19 janvier : Le long 19^e siècle (1789-1914).** Fin et persistance de l'ancien régime : le 19^e siècle en révolutions; le capital au 19^e siècle: de la révolution industrielle à l'impérialisme; les idéologies au 19^e siècle : conservatisme/contre-révolution /libéralisme /nationalisme/ colonialisme/socialisme.

À lire pour le prochain cours:

- a. *La nouvelle « Guerre de trente ans » (1914-1945) : chronologie.*
- b. Tooze, Adam. *Le déluge 1916-1931. Un nouvel ordre mondial*, Paris, Les Belles Lettres, 2015, p. 1-26.
- c. Guide de lecture no 2.

3. **26 janvier : La 1^{re} Guerre mondiale : pourquoi ? Comment ? Quelles conséquences ?**
La querelle des origines ; la nation en armes : la guerre mondiale/totale ; lendemains de la guerre : dissolution des empires, révolution et paramilitarisme; avènement des régimes autoritaires ; de la reconstruction à la crise : vers la 2^e Guerre mondiale.

À lire pour le prochain cours:

- a. *Le fascisme italien : chronologie, acteurs, lexique.*
- b. *Programmes fascistes de 1919, 1920 et 1921*, 6 p.
- c. Gentile, Giovanni et Benito Mussolini. «La doctrine du fascisme», in Traverso, Enzo. *Le totalitarisme : le 20^e siècle en débat*, Paris, Seuil, 2001, p. 122-136.
- d. Guide de lecture no 3.

Lectures complémentaires :

- a. Gini, Corrado. «The Scientific Basis of Fascism», *Political Science Quarterly*, 42, 1927, p. 99-115.
- b. Prévost, Jean-Guy. « Une pathologie politique. Corrado Gini et la critique de la démocratie libérale », *Revue française d'histoire des idées politiques*, 13, 2001, p. 105-128.

4. **2 février : Le fascisme italien (1).** L'Italie en 1922. Technique du coup d'État. Le passage à la dictature. Idéologie, vie intellectuelle et propagande. L'approfondissement totalitaire. La chute du régime.

1^{er} contrôle des connaissances (couvrant les leçons 1, 2 et 3).

***Remise du sujet de recherche, de sa justification et de la bibliographie préliminaire.**

À lire pour le prochain cours:

- a. Dormagen, Jean-Yves. *Logiques du fascisme. L'État totalitaire en Italie*, Paris, Fayard, 2008, p. 253-279.
- b. Guide de lecture no 4.

5. **9 février : Le fascisme italien (2).** Les interprétations du fascisme. État, société et construction de la domination charismatique dans l'Italie fasciste.

À lire pour le prochain cours:

- a. *Le national-socialisme allemand : chronologie, acteurs, lexique.*
- b. *Les 25 points du programme nazi* (1920), 2 p.
- c. *Discours prononcé par Hitler le 30 janvier 1939.*

Lectures complémentaires :

- a. Gregor, Neil. « Why read Hitler? », in *How to read Hitler*, London, Granta, 2005, p. 1-10.
6. **16 février : Le nazisme (1).** La République de Weimar. 30 janvier 1933 : une manœuvre conservatrice. L'avènement de la dictature. La destruction des Juifs d'Europe et la 2^e Guerre mondiale.

À lire pour le prochain cours:

- a. Schmitt, Carl. «L'État de droit bourgeois (1928)», in *Du politique*, Puiseaux, Pardès, 1990, p. 31-38 ; «La Constitution de la liberté par Carl Schmitt», in Zarka, Charles-Yves. *Un détail nazi dans la pensée de Carl Schmitt*, Paris, PUF, 2005, p. 53-57.
- b. Kershaw, Ian. *Hitler, Essai sur le charisme en politique*, Paris, Gallimard, 1995, p. 9-31.
- c. Guide de lecture no 5.

Lectures complémentaires :

- a. François, Stéphane. « Qu'est-ce que la révolution conservatrice ? » (<https://tempsresents.com/2009/08/24/stephane-francoisqu%e2%80%99est-ce-que-la-revolution-conservatrice/>)
7. **23 février : Le nazisme (2).** Pangermanisme, antisémitisme, nationalisme *völkisch* et révolution conservatrice : les sources idéologiques du nazisme. Charisme et chaos dans l'Allemagne nazie.

2^e contrôle des connaissances (couvrant les leçons 4, 5 et 6).

***Remise de la bibliographie commentée.**

À lire pour le prochain cours:

- a. *Le bolchévisme: chronologie, acteurs, lexique.*
- b. Lénine. *Thèses d'avril* (1917), 4 p.
- c. Ferro, Marc. *La révolution de 1917*, Paris, Albin Michel, 1997, p. i-xxi.
- d. Guide de lecture no 6.

8. **2 mars : semaine de lecture.**

9. **9 mars : Le bolchévisme (1).** La révolution russe de 1917. La guerre civile. L'avènement et la consolidation du stalinisme.

À lire pour le prochain cours:

- a. Lénine, V.I. Extraits de *La révolution prolétarienne et le renégat Kautsky*, 11 p.
- b. Trotski, Léon. Extraits de *Terrorisme et communisme*, 16 p.
- c. Guide de lecture no 7.

10. **16 mars : Le bolchévisme (2).** Le léninisme et ses origines. Interprétations du régime soviétique.

À lire pour le prochain cours:

- a. *Entre guerre froide et guerres chaudes (1945-1989) : chronologie.*

11. **23 mars : 1945-1989 : guerre froide et décolonisation.** « Rideau de fer » et partage du monde. Les luttes pour la décolonisation. Les néofascismes. Les radicalismes révolutionnaires. Du keynésianisme au néo-libéralisme. L'effondrement du « bloc de l'Est ».

3^e contrôle des connaissances (couvrant les leçons 7, 9 et 10).

À lire pour le prochain cours:

- a. *L'Europe après la chute du Mur (1989-2016) : chronologie.*
- b. Taguieff, Pierre-André. « Le populisme et la science politique », in Rioux, Jean-Pierre (dir.). *Les populismes*, Paris, Perrin, 2007, p. 17-44.
- c. Guide de lecture no 8.

12. **30 mars : 1989-2016 : après l'histoire ?** Néo-libéralisme et populisme en Europe dans la « démocratie du public » (B. Manin) : développement et transformations.

À lire pour le prochain cours:

- a. Betz, Hans-Georg. *La droite populiste en Europe*, Paris, Éditions Autrement, 2004, p. 23-50.
- b. Guide de lecture no 9.

13. **6 avril : Extrême droite et populisme dans l'Europe d'aujourd'hui (1).** Modèles théoriques et schèmes explicatifs. Une théorie de la demande: la « contre-révolution silencieuse » selon P. Ignazi. Une théorie de l'offre : le nouvel espace de la compétition politique selon H. Kitschelt.

4^e contrôle des connaissances (couvrant les leçons 11 et 12).

À lire pour le prochain cours:

- a. Dézé, Alexandre. « La dédiabolisation », une nouvelle stratégie ? », in Crépon, Sylvain, Dézé, Alexandre et Nonna Mayer (dir.). *Les faux-semblants du Front national*, Paris, SciencePo les Presses, 2015, p. 27-50.
- b. Le Pen, Jean-Marie. « Discours prononcé à la suite du 1^{er} tour des présidentielles de 2002 », 1 p.
- c. Guide de lecture no 10.

14. **13 avril : Extrême droite et populisme dans l'Europe d'aujourd'hui (2).** Modèles théoriques et schèmes explicatifs (suite). Structure et règles du marché électoral (P. Norris). Le cas du Front national en France.
15. **20 avril : 5^e contrôle des connaissances (couvrant les leçons 13 et 14).**
*Remise du travail final (21 avril).

Modes et critères d'évaluation

Tout au long de la session, il y aura un contrôle continu de l'acquisition des connaissances. Cela prendra la forme de cinq brefs « examens » couvrant la matière vue en classe ainsi que les lectures déposées sur Moodle. Ces contrôles auront lieu aux dates suivantes : **2 février, 23 février, 23 mars, 6 avril et 20 avril**. Chacun de ces contrôles représentera 10% de la note finale et seules les 4 meilleures notes seront retenues, pour un total de 40%.

Pour le travail de recherche, deux voies sont proposées, soit l'analyse d'un ouvrage politique parmi la liste suggérée, soit l'analyse de l'émergence d'une force politique, encore une fois parmi la liste suggérée. Pour des raisons qui ont trait aux nécessités d'encadrement, la liste des ouvrages ou des forces politiques pouvant faire l'objet du travail est rigoureusement fermée. Le choix du sujet devra absolument faire l'objet d'une approbation préalable. À cette fin, chacun devra remettre **au plus tard le 2 février** un document dans lequel sera présenté le sujet retenu, les motifs de ce choix ainsi qu'une bibliographie préliminaire (pondération : 5%). Une esquisse du travail, comprenant une bibliographie structurée et commentée devra être remise **au plus tard le 23 février** et comptera pour 15%. Le travail final devra être remis au plus tard **le 21 avril** (pondération: 40%). Ce travail de recherche peut être réalisé en équipe de deux personnes (mais il sera tenu compte de cet avantage dans l'évaluation). Les travaux devront être déposés dans Moodle au plus tard à 17h à la date dite. Chaque journée de retard dans la remise des travaux entraînera une perte de 5% des points attribués à ce travail.

Voie A :

La voie A consiste à faire l'étude d'un ouvrage significatif choisi parmi la liste qui apparaît plus bas. Ce travail suppose : (1) de présenter l'auteur et de le situer sur les plans intellectuel et institutionnel ; (2) de situer l'ouvrage au sein de la production intellectuelle de l'auteur ; (3) de préciser en quoi consiste l'apport spécifique de l'ouvrage ; (4) d'identifier et de définir les principaux concepts ou notions utilisés par l'auteur ; (5) de repérer et d'analyser les réactions à l'ouvrage et les critiques qui lui ont été adressées ; (6) de situer la contribution de l'auteur par rapport au champ dans lequel il s'insère.

1. Bruneteau, Bernard. *Les totalitarismes*, Paris, Armand Colin, 2014.
2. Canfora, Luciano. *La démocratie, histoire d'une idéologie*, Paris, Seuil, 2006.
3. Chapoutot, Johann. *La loi du sang. Penser et agir en nazi*, Paris, Gallimard, 2014.
4. Dormagen, Jean-Yves. *Logiques du fascisme. L'État totalitaire en Italie*, Paris, Fayard, 2008.
5. Furet, François. *Le passé d'une illusion*, Paris, Laffont, 1995.
6. Gauchet, Marcel. *L'avènement de la démocratie, III. À l'épreuve des totalitarismes*, Paris, Gallimard, 2010.
7. Gentile, Emilio. *La religion fasciste : la sacralisation de la politique dans l'Italie fasciste*, Paris, Perrin, 2002.

8. Hobsbawm, Eric. *L'âge des extrêmes*, Bruxelles, Complexe, 2003.
9. Kershaw, Ian. *Hitler, Essai sur le charisme en politique*, Paris, Gallimard, 1995.
10. Khlevniouk, Oleg. *Le cercle du Kremlin. Staline et le Bureau politique dans les années 30 : les jeux du pouvoir*, Paris, Seuil, 1996, 335 p.
11. Lower, Wendy. *Les furies d'Hitler*, Paris, Tallandier, 2014.
12. Malia, Martin. *La tragédie soviétique : histoire du socialisme en Russie 1917-1991*, Paris, Seuil, 1995.
13. Mayer, Arno. *Les Furies : violence, vengeance, terreur aux temps de la Révolution française et de la Révolution russe*, Paris, Fayard, 2002.
14. Mazower, Mark. *Le continent des ténèbres : une histoire de l'Europe au XXe siècle*, Bruxelles, Complexe, 2005.
15. Mosse, George. *Les racines intellectuelles du IIIe Reich : la crise de l'idéologie allemande*, Paris, Calmann-Lévy, 2006.A
16. Musiedlak, Didier. *Parlementaires en chemise noire. Italie 1922-1943*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2007.
17. Nolte, Ernst. *La guerre civile européenne, 1917-1945. National-socialisme et bolchevisme*, Paris, Éditions des Syrtes, 2000.
18. Paxton, Robert O. *Le fascisme en action*, Paris, Seuil, 2004.
19. Snyder, Timothy. *Terres de sang ; l'Europe entre Hitler et Staline*, Paris, Gallimard, 2012.
20. Vichnevski, Anatoli. *La faucille et le rouble. La modernisation conservatrice en URSS*, Paris, Gallimard, 2000.

Voie B :

La voie B consiste à faire l'étude de l'évolution d'un parti politique particulier. Cette étude doit retracer l'évolution de la force politique choisie en la situant par rapport au système politique national dans lequel elle s'insère. Cela suppose d'abord de prendre en compte (1) le cadre constitutionnel, (2) les règles de la compétition électorale, (3) le système partisan et (4) l'équilibre des forces politiques au fil du temps. Ce travail suppose ensuite de retracer (5) l'histoire du parti politique et de son leadership, (5) d'examiner son programme, (6) de décrire son organisation ainsi que (7) ses succès (ou échecs) électoraux.

Le travail doit s'appuyer d'une part sur des sources primaires (sites web des partis, documents programmatiques, écrits des dirigeants, etc.) et de sources secondaires (articles scientifiques, articles d'actualité, etc.).

Les partis politiques pouvant être choisis sont :

Allemagne : (1) Alternative pour l'Allemagne (AfD), (2) Parti national démocrate (NPD)
 Autriche : (3) Parti de la liberté (FPÖ)
 Belgique : (4) Vlaams Belang (VB)
 Bulgarie : (5) Ataka
 Danemark : (6) Parti du peuple (PP)
 Finlande : (7) Parti des vrais Finlandais
 France : (8) Parti de la France (PDF)
 Grande-Bretagne : (9) United Kingdom Independence Party (UKIP), (10) British National Party (BNP)
 Grèce : (11) Aube dorée
 Hongrie : (12) Jobbik
 Italie : (13) Ligue du nord (LN), (14) Mouvement 5 étoiles (M5S), (15) Fratelli d'Italia (Alleanza Nazionale)

Norvège : (16) Parti du progrès (PP)
 Pays-Bas : (17) Parti de la liberté (PL)
 Pologne : (18) Droit et justice
 Suède : (19) Démocrates de Suède (DS)
 Suisse : (20) Union démocratique du centre (UDC)

Étapes du travail et contenu des documents à remettre:

1^{re} échéance : 2 février

Remise d'un document indiquant le sujet retenu, les raisons (intellectuelles) qui vous ont amené à le choisir et contenant une bibliographie sommaire (principaux ouvrages – distinguer sources primaires et secondaires).

Ceci devrait tenir en 3-5 pages (interligne et demie).

2^e échéance : 23 février

Voie A : Remise d'un document consistant en une bio-bibliographie commentée de l'auteur retenu : Qui est l'auteur? Quelle position occupe-t-il? Quels ont été ses engagements politiques/Quelle est sa position intellectuelle? Quels autres ouvrages a-t-il écrits? Existe-t-il des biographies ou des études critiques à son sujet? Que pouvez-vous en dire?

Voie B : Remise d'un document consistant en une présentation sommaire du parti retenu pour l'analyse et du contexte politique national dans lequel il évolue. Le document contiendra également une bibliographie commentée des sources primaires et secondaires relatives au parti choisi (sites web, documents officiels, monographies, articles scientifiques).

Ce document devrait témoigner d'un travail de recherche dans les outils de recherche électroniques fournis par la bibliothèque de l'UQAM et, si nécessaire, d'une exploitation du fonds de la Bibliothèque nationale. Ce travail devrait tenir en 8-10 pages.

3^e échéance : 21 avril

Remise du travail final d'une longueur de 15 à 25 pages interligne et demie (20 à 30 pour les équipes). Selon la voie retenue plus haut, le texte devrait couvrir les six ou sept dimensions évoquées plus haut. Une bibliographie définitive accompagnera le travail.

Normes de présentation des travaux :

Les travaux devront être présentés à interligne et demie, caractère Times 12 points. Ils devront être déposés dans Moodle, sous format Word (et non pas PDF), de manière à permettre au professeur d'introduire corrections et commentaires par suivi des modifications. Aucun travail manuscrit ne sera accepté.

Les notes et références ainsi que la page-titre devront respecter les normes du *Guide de méthodologie* disponible au Centre Paulo Freire (voir également la page web suivante : <http://www.politique.uqam.ca/etudiants/ressources-academiques/centre-paulo-freire/425-appendices-guide-de-methodologie.html>).

Critères d'évaluation :

- (a) Richesse et pertinence des sources consultées.
- (b) Justesse et pertinence des informations factuelles présentées.
- (c) Maîtrise du contexte historique, politique et idéologique.
- (d) Qualité de l'argumentation et solidité de l'interprétation.
- (e) Style et orthographe.
- (f) Présentation matérielle et respect des normes touchant aux citations.

Ces critères ne feront pas l'objet d'une pondération distincte. Il va de soi, toutefois, que l'ordre dans lequel sont présentés ces critères correspond à une certaine hiérarchie : ainsi, des faiblesses sur le plan des sources consultées (a) auront un effet négatif qui se répercutera sur les aspects (b), (c) et (d). Se rappeler surtout qu'il faut se soumettre toujours à ce que Bolzano décrit comme les «règles de la logique», notamment «au devoir de dire toujours précisément avec clarté de quoi l'on parle, en quel sens on prend tel ou tel mot, puis d'indiquer pour quelles raisons on affirme telle ou telle chose».

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 SUR LE HARCELEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiques/Documents/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :
514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.